



**MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE  
ET DE LA POPULATION**

**COMITE TECHNIQUE POUR  
L'ELABORATION DES  
COMPTES DE LA SANTE**

# **SYNTHESE DES COMPTES DE LA SANTE 2015**



**Secrétariat Permanent**

 Organisation mondiale de la Santé |  unicef | for every child



## Principaux agrégats

Désignation	Montant (XAF)
Dépenses Courantes de Santé (DCS)	225 973 895 410
Dépenses d'investissement (HK)	48 566 122 322
Dépenses Totales de Santé (DTS)	<b>274 540 017 732</b>
Dépenses totales per capita	145 418

Les Dépenses Totales de Santé (DTS) en 2015 s'élèvent à **274 540 017 732 FCFA**, soit **225 973 895 410 FCFA** pour les Dépenses courantes (DCS) et **48 566 122 322 FCFA** dépenses en capital (HK).

Par rapport à 2014, on note une baisse des dépenses courantes de santé de 0,7% contre 25,4% pour les dépenses d'investissement. Soit une baisse des dépenses totales de 6,2%.

Ces dépenses rapportées au PIB sont d'environ 3,3%. Les dépenses publiques de santé représentent 8,9% des dépenses totales du

Type de dépenses	Valeur
Dépenses de santé des administrations publiques sur les dépenses totales de l'Etat (Recommandation d'ABUJA)	8,9%
Dépenses totales rapportées au PIB	3,3%
Dépenses des ménages rapportées à la DTS	25,9%
Dépenses des ménages rapportées à la DCS	21,3%

gouvernement et restent toujours inférieures aux 15% recommandés par la Déclaration des Chefs d'Etats au sommet d'ABUJA en 2001.

Les dépenses per capita sont de **145 418 FCFA** et les paiements des ménages rapportés aux dépenses totales représentent 21,9%.

## Dépenses par agents de financement

Tableau III : Dépenses par agents de financement en 2015

Types d'agents de financement	Montant
FA.1.1.1 Ministère de la santé	64 818 126 248
FA.1.1.2 Autres ministères et unités des services publics (appartenant à l'administration centrale)	12 294 216 682
FA.1.3.1 Agence d'assurance maladie sociale (CNAMGS)	52 286 763 044
FA.1.3.2 Autre agence de sécurité sociale (CNSS)	3 300 905 103
FA.2 Sociétés d'assurance	29 360 650 232
FA.3 Sociétés (hors sociétés d'assurances) (part de HF.RI.1.2)	2 323 954 902
FA.4 Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)	2 887 523 787
FA.5 Ménages	58 537 766 162
FA.6 Reste du monde	163 989 250

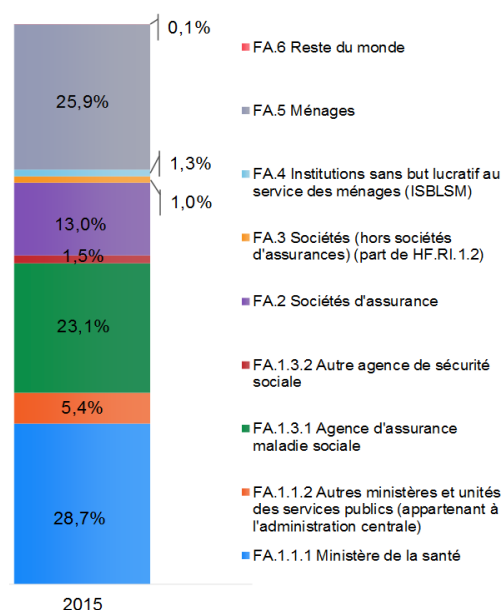


Figure 1 : Dépenses par agent de financement rapportées aux DCS en 2015

Le Ministère de la Santé reste le plus gros gestionnaire des financements alloués à la santé avec 28,7% des DCS (figure 2).

Les ménages avec 25,9% des DCS gèrent plus de fond que le Ministère de la santé en enlevant les salaires.

La CNAMGS arrive en troisième position avec 23,1% des DCS, suivie des sociétés d'assurances volontaires (13% des DCS), de la CNSS (1,5% des DCS), des autres

Ministère et Institutions (5,4% des DCS), des ISBLM (1,3% des DCS), des sociétés privées (1% des DCS) et du reste du monde (0,1% des DCS)

**L**es dépenses de santé en 2015 confirment la montée en puissance de dépenses de la CNAMGS dont les dépenses passent de 36 à 52 milliards ainsi que la baisse des dépenses des ménages qui passent de 64 à 58 milliards de FCFA

## Dépenses par prestataires

Tableau IV : Des dépenses par prestataires en 2015

Types de prestataires	Montants
HP.1 Hôpitaux	85 264 101 951
HP.2 Etablissements résidentiels de soins de longue durée	143 795 773
HP.3 Prestataires de soins de santé ambulatoires	33 100 239 297
HP.4 Prestataires de services auxiliaires	6 067 712 270
HP.5 Détaillants et autres prestataires de biens médicaux	55 379 823 800
HP.6 Prestataires de soins préventifs	5 447 983 878
HP.7 Prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé	25 995 037 124
HP.8 Reste de l'économie	6 118 630 750
HP.9 Reste du monde	8 456 570 568

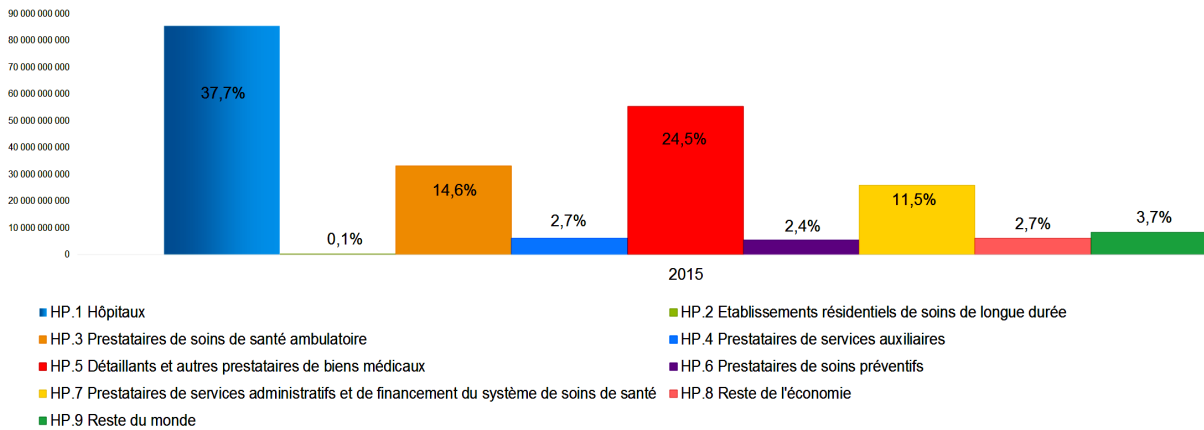


Figure 2 : Dépenses par prestataires rapportées aux DCS en 2015

Les hôpitaux sont le premier poste de dépenses pour l'ensemble du financement de la santé et ils représentent en 2015, 37,7% des dépenses courantes de santé (figure 3).

Les détaillants de biens médicaux arrivent en deuxième position et leurs dépenses tournent autour de 24,5% des DCS, suivis des prestataires de services administratifs et de financement de la santé (11,5%), des prestataires de

soins ambulatoires (14,6%), du reste de l'économie (2,7%), des prestataires de services auxiliaires (2,7%), du reste du monde (3,7%), des prestataires de soins préventifs (2,4%), et des établissements résidentiels de soins de longue durée (0,1%).

**L**es dépenses des prestataires du premier niveau restent en dessous de 15% des dépenses courantes de santé au profit des dépenses des structures du niveau tertiaire

## Dépenses par fonctions

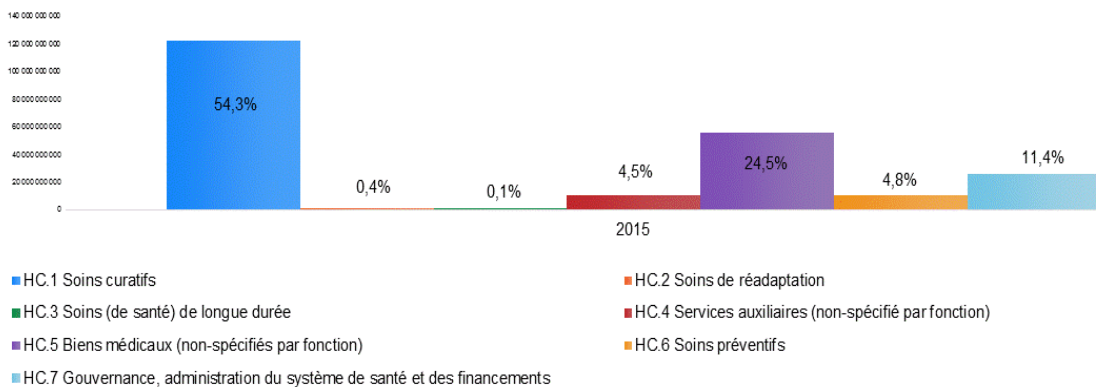


Figure 3 : Dépenses par fonctions rapportées aux DCS en 2015

Les soins curatifs ont été le principal poste de dépenses et représentent 54,3% des dépenses courantes de santé (figure 5), suivis des biens médicaux (24,5% des DCS), de la gouvernance, administration du système de santé et des financements (11,4%), des soins préventifs (4,8%), des services auxiliaires (4,5%), des soins de réadaptation (0,4%), des soins de longue durée 0,1%.

**L**es dépenses des soins préventifs restent très faibles et ne représentent que 4,8% des dépenses contre 83,8% pour les traitements curatifs

## Dépenses par maladie

Tableau V : Dépenses par groupes de maladies

Groupes de maladies	Montants
DIS.1 Maladies infectieuses et parasitaires	70 829 900 650
DIS.2 Santé de la reproduction	38 142 965 470
DIS.3 Carences nutritionnelles	405 519 270
DIS.4 Maladies non transmissibles	74 809 643 692
DIS.5 Traumatismes	10 546 999 165
DIS.nec Autres maladies/affections et maladies/affections non spécifiées (n.c.a.)	31 238 867 163

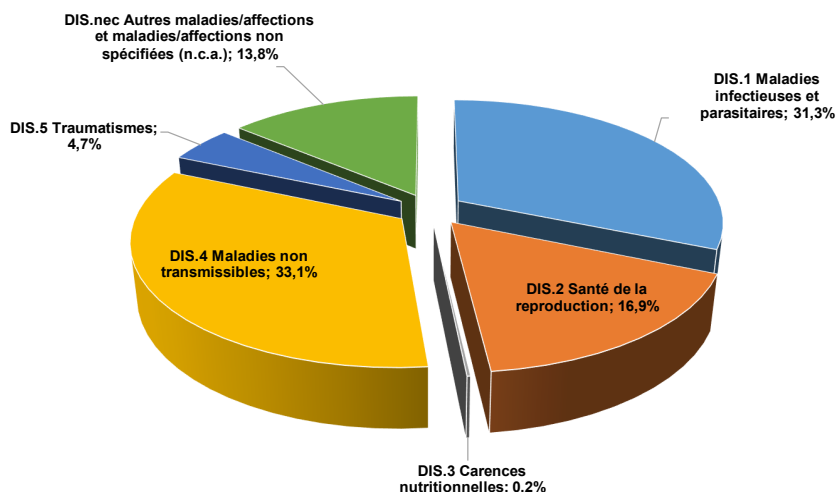


Figure 4 : Dépenses par groupes de maladies rapportées au DCS

Les dépenses des maladies transmissibles représentent en 2015 (figure 12), 31,3% des dépenses courantes de santé, la santé de la reproduction 16,9%, les carences nutritionnelles 0,2%, les maladies non transmissibles 33,1% et les traumatismes 4,7%.

Comme en 2014 les dépenses des maladies non transmissibles sont le principal poste de dépenses par groupe de maladies du pays devant les maladies transmissibles.

Les dépenses de la santé de la reproduction arrivent en troisième position devant les traumatismes.

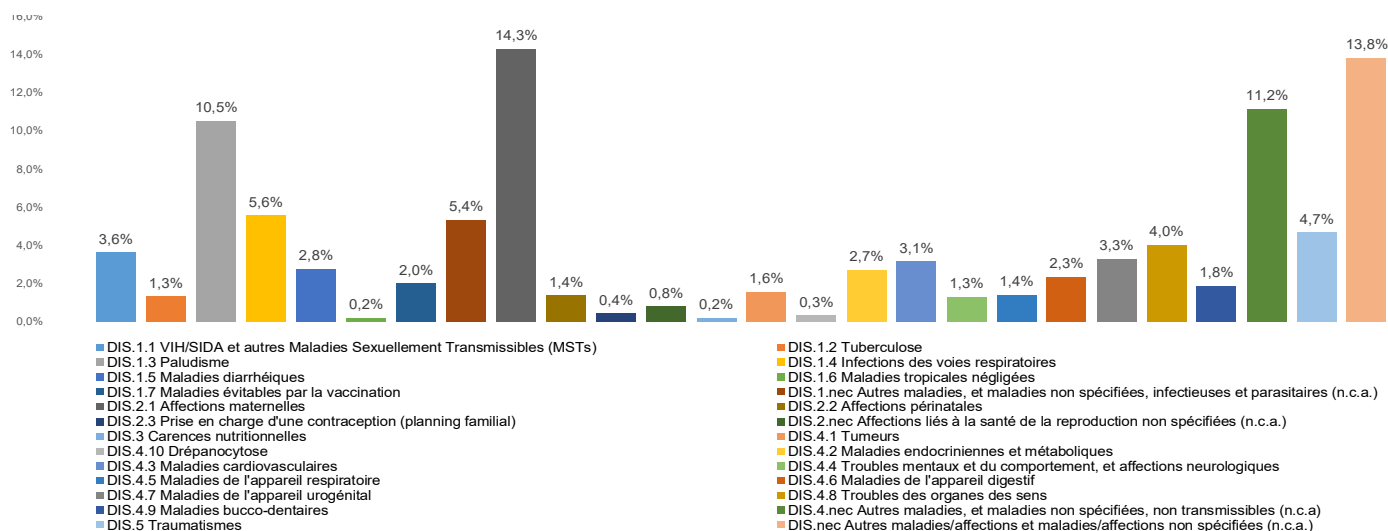


Figure 5 : Dépenses des maladies rapportées au DCS

## Réflexion

- Maîtrise des dépenses de la CNAMGS afin de pérenniser son fonctionnement

- Réorientation des dépenses à venir vers les département sanitaires afin de les rendre opérationnels

- Intensification la prévention des maladies non transmissibles pour réduire au mieux les dépenses de la CNAMGS (31,7%) et des ménages (37,7%)